

Textiles usagés : testez vos connaissances en réemploi !

Nous sommes nombreux à donner nos vieux vêtements ou chaussures dont nous n'avons plus l'usage : cela s'appelle le réemploi.

Mais peut-on également donner un vêtement ou autre textile s'il est abîmé, tâché ou troué dans un conteneur pour textile ?



Eh oui ! L'organisme chargé de la collecte récupère tous les vêtements et autres

tissus, « **propres et secs** » qui seront utilisés quel que soit leur état. Revente en boutique d'occasion, export, transformation en chiffons d'essuyage pour l'industrie, fabrication de matière première.... Presque rien ne se perd. Alors, videz vos placards !

Trouvez un conteneur près de chez vous

Découvrez l'activité du Relais Est en vidéo